

GRILLE DE SELECTION

Nom du projet
Porteur de projet
Numéro interne

Le seuil de sélection est établi à 7 points et au moins 1 point dans chacun des blocs

Cette grille de sélection permet de noter chaque projet en fonction des 3 grands principes ci-dessous. L'évaluation se fait sur la base de déclarations, argumentaires et/ou documents administratifs présents dans le dossier de demande d'aide ou à fournir à l'instruction du dossier.

La légitimité des justificatifs et la qualité des notes explicatives fournies seront appréciées de manière la plus objective possible par l'instructeur qui tracera son analyse et ses réflexions dans le rapport d'instruction.

1- Evaluation de la pertinence du projet au regard des principes fondamentaux et des objectifs du programme LEADER du GAL Dignois

Commun à toutes les fiches action

Critère	Note	Sous critère
Transition énergétique et écologique	0	Moins de 20% du montant des dépenses éligibles de biens tiennent compte de la transition énergétique et écologique
	1	Entre 20% et 50% du montant des dépenses éligibles de biens tiennent compte de la transition énergétique et écologique
	2	Plus de 50% du montant des dépenses éligibles de biens tiennent compte de la transition énergétique et écologique
Développement de services	0	Le projet ne porte pas sur un service
	1	Le projet porte sur l'amélioration de l'accès ou de la qualité d'un service existant
	2	Le projet porte sur la création d'un nouveau service
Cohésion sociale	0	Le projet n'a pas d'impact sur la cohésion sociale
	1	Le projet permet de prévenir OU de remédier aux ruptures de cohésion sociale
	2	Le projet permet de prévenir ET de remédier aux ruptures de cohésion sociale
Source d'emploi	0	Pendant l'opération, le projet n'a pas d'impact sur l'emploi direct
	1	Pendant l'opération, le projet permet de maintenir un emploi direct
	2	Pendant l'opération, le projet permet de créer un emploi direct
Approche multipartenariale et/ou multisectorielle	0	Le projet ne prévoit pas de travailler avec d'autres partenaires
	1	Le projet prévoit la mise en place de réunions techniques
	2	Le projet prévoit la mise en place d'une convention de partenariat
TOTAL SUR 10 POINTS		

2- Evaluation de la contribution du projet proposé à la stratégie du territoire

Fiche action 1 - Circuits courts

Critère	Note	Sous critère
Investissement matériel	0	Moins de 10% du montant des dépenses totales éligibles du projet sont des dépenses matérielles:
	1	De 10% à 50% du montant des dépenses totales éligibles prévisionnelles du projet sont des dépenses matérielles:
	2	Plus de 50% du montant des dépenses totales éligibles prévisionnelles du projet sont des dépenses matérielles:
Sensibilisation de la population	0	Le projet ne prévoit pas de sensibilisation aux circuits courts
	1	Le projet sensibilise les consommateurs ET/OU les apprentis aux circuits courts via une action en ligne
	2	Le projet sensibilise les consommateurs ET/OU les apprentis aux circuits courts via une action en présentiel
Optimisation du transport des marchandises	0	Aucune attention n'est portée à l'optimisation du transport des marchandises:
	1	Le projet vise indirectement à optimiser le transport des marchandises:
	2	Le projet vise directement à optimiser le transport des marchandises:

Fiche action 2 - Rénovation énergétique

Critère	Note	Sous critère
Investissement matériel	0	Moins de 10% du montant des dépenses totales éligibles du projet sont des dépenses matérielles:
	1	De 10% à 50% du montant des dépenses totales éligibles prévisionnelles du projet sont des dépenses matérielles:
	2	Plus de 50% du montant des dépenses totales éligibles prévisionnelles du projet sont des dépenses matérielles:
Lutte contre la précarité énergétique	0	Le projet ne permet pas de lutter contre la précarité énergétique et le gaspillage énergétique
	1	Le projet permet indirectement de lutter contre la précarité énergétique et le gaspillage énergétique
	2	Le projet permet directement de lutter contre la précarité énergétique et le gaspillage énergétique
Valorisation et réutilisation des ressources et déchets	0	Le projet ne porte pas sur la valorisation et la réutilisation des ressources et déchets:
	1	Le projet porte indirectement sur la valorisation et la réutilisation des ressources et déchets:
	2	Le projet porte directement sur la valorisation et la réutilisation des ressources et déchets:

Fiche action 3 - Tourisme

Critère	Note	Sous critère
Investissement matériel	0	Moins de 10% du montant des dépenses totales éligibles du projet sont des dépenses matérielles:
	1	De 10% à 50% du montant des dépenses totales éligibles prévisionnelles du projet sont des dépenses matérielles:
	2	Plus de 50% du montant des dépenses totales éligibles prévisionnelles du projet sont des dépenses matérielles:
Notoriété interne au territoire	0	Le projet n'a pas d'effet sur la notoriété interne du territoire
	1	Le projet est à destination des habitants OU des professionnels
	2	Le projet est à destination des habitants ET des professionnels
Notoriété externe au territoire	0	Le projet n'a pas d'effet sur la notoriété externe du territoire
	1	Le projet est à destination des touristes OU des professionnels
	2	Le projet est à destination des touristes ET des professionnels

Fiche action 4 - Mobilité

Critère	Note	Sous critère
Investissement matériel	0	Moins de 10% du montant des dépenses totales éligibles du projet sont des dépenses matérielles:
	1	De 10% à 50% du montant des dépenses totales éligibles prévisionnelles du projet sont des dépenses matérielles:
	2	Plus de 50% du montant des dépenses totales éligibles prévisionnelles du projet sont des dépenses matérielles:
Mobilité inversée ou mobilité alternative	0	Le projet n'a pas pour objet de promouvoir la mobilité alternative ou inversée
	1	Le projet a pour objet de promouvoir la mobilité alternative OU inversée
	2	Le projet a pour objet de promouvoir la mobilité alternative ET inversée
Mobilisation des habitants et touristes	0	Les habitants et/ou touristes ne sont pas impliqués dans le projet
	1	Les habitants et/ou touristes sont consultés dans l'élaboration du projet
	2	Les habitants et/ou touristes sont impliqués dans la réalisation du projet

Fiche action 5 - Economie

Critère	Note	Sous critère
Développer les entreprises	0	Le projet n'a pas pour objectif d'accompagner le développement des entreprises
	1	Le projet propose un accompagnement collectif
	2	Le projet propose un accompagnement individuel
Accompagner les entreprises dans les mutations	0	Le projet ne permet pas d'anticiper ni d'adapter les entreprises dans leurs mutations:
	1	Le projet permet d'anticiper OU d'adapter les entreprises dans leur mutations:
	2	Le projet permet d'anticiper ET d'adapter les entreprises dans leur mutations:
Logique de partage des savoir faire	0	Le projet ne s'inscrit pas dans une logique de partage des savoir-faire
	1	Le projet s'inscrit dans une logique de partage des savoir-faire auprès des professionnels OU des étudiants:
	2	Le projet s'inscrit dans une logique de partage des savoir-faire auprès des professionnels ET des étudiants:

Fiche action 6 - Jeunesse

Critère	Note	Sous critère
Investissement matériel	0	Moins de 10% du montant des dépenses totales éligibles du projet sont des dépenses matérielles:
	1	De 10% à 50% du montant des dépenses totales éligibles prévisionnelles du projet sont des dépenses matérielles:
	2	Plus de 50% du montant des dépenses totales éligibles prévisionnelles du projet sont des dépenses matérielles:
Implication des acteurs de territoire	0	Les acteurs du territoire ne sont pas impliqués dans le projet
	1	Les acteurs du territoire sont impliqués dans l'élaboration du projet
	2	Les acteurs du territoire sont impliqués dans la réalisation du projet
	0	Le lien intergénérationnel n'est pas mentionné dans le projet

Lien intergénérationnel	1	Le lien intergénérationnel est mentionné dans l'élaboration du projet
	2	Le lien intergénérationnel est concrétisé dans le projet
Fiche action 7 - Silver économie		
Critère	Note	Sous critère
Investissement matériel	0	Moins de 10% du montant des dépenses totales éligibles du projet sont des dépenses matérielles:
	1	De 10% à 50% du montant des dépenses totales éligibles prévisionnelles du projet sont des dépenses matérielles:
	2	Plus de 50% du montant des dépenses totales éligibles prévisionnelles du projet sont des dépenses matérielles:
Implication des acteurs de territoire	0	Les acteurs du territoire ne sont pas impliqués dans le projet
	1	Les acteurs du territoire sont impliqués dans l'élaboration du projet
	2	Les acteurs du territoire sont impliqués dans la réalisation du projet
Lien social	0	Le projet ne permet pas de lutter contre la rupture du lien social
	1	Le projet permet indirectement de lutter contre la rupture du lien social
	2	Le projet permet de lutter directement contre la rupture du lien social
TOTAL SUR 6 POINTS		

3- Evaluation de la performance du projet et de sa faisabilité		
Commun à toutes les fiches action		
Critère	Note	Sous critère
Capacité financière du porteur	0	Le porteur n'est pas capable de prouver qu'il peut faire l'avance de trésorerie et apporter l'autofinancement nécessaire au projet
	1	Le porteur est capable de prouver qu'il peut faire l'avance de trésorerie et apporter l'autofinancement nécessaire au projet
Innovation	0	Une opération similaire est disponible sur le territoire du GAL
	1	Aucune autre opération similaire n'est disponible sur le territoire du GAL
Pertinence de l'opération au regard du territoire	0	Le porteur ne propose pas d'analyse réalisée en interne ou en externe démontrant la pertinence de l'opération
	1	Le porteur propose une analyse réalisée en interne ou en externe démontrant la pertinence de l'opération
Localisation du projet	0	Le projet est localisé sur une commune
	1	Le projet est localisé sur 2 à 10 communes
	2	Le projet est localisé sur plus de 10 communes
TOTAL SUR 5 POINTS		

TOTAL 1 + 2 + 3 = **Le seuil est atteint à 7 points et 1 point dans chacun des blocs**
Au moins 1 point dans chacun des blocs 1 - 2 - 3 **oui** **non**
SEUIL ATTEINT **SEUIL NON ATTEINT**